



Réunion du Comité Syndical

du 13 février 2008

CS – 1.04

**Compte rendu des réunions de Bureau des
19 décembre 2007 et 30 janvier 2008**

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Le bureau s'est réuni à plusieurs reprises, soit les 19 décembre 2007 et 30 janvier 2008.

Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordée au Président et au Bureau, il est demandé d'approuver les décisions prises lors de ces bureaux.

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les décisions prises lors de ces bureaux

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. ladite délibération ayant
été affichée par extrait le 18 FEV. 2008 conformément au C.G.C.T.
Dépôt en Préfecture le : 18 FEV. 2008

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.


Emile GEHANT



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du mercredi 19 décembre 2007

Etaient présents : MM. Emile GEHANT, Daniel FEURTEY, Gérard GUYON, Christian RAYOT

Etait excusé : M. Jean LIBORIO

Assistaient : Mme Valérie QUONDAM, MM. Philippe BRIQUET, Laurent DUVERNOIS, Marcel GRAPPIN, Maurice SCHWARTZ

* * * * *

Le Président présente l'ordre du jour :

B - 13.01 Point sur la réunion Conseil Général – S.N.C.F

B - 13.02 Eléments budgétaires et tarifs au 1^{er} janvier 2008

B – 13.03 Journées techniques nationales 29 et 30 janvier 2008 – ADEME

B – 13.04 Entretien des locaux de l'Ecopôle de Bourogne, du quai de transfert de Danjoutin et du quai de transfert d'Etueffont

Questions diverses

* * * * *

B – 13.01 Point sur la réunion Conseil Général – S.N.C.F

Le Président informe le Bureau que la réunion programmée en matinée ce 19 décembre 2007 a été finalement annulée, en raison du désistement de la S.N.C.F.

B – 13.02 Eléments budgétaires et tarifs au 1^{er} janvier 2008

Un nouveau point est fait, notamment sur les discussions en cours pour la réduction des frais financiers, et sur l'impact de ces démarches dans la perspective du budget 2008.

B – 13.03 Journées techniques nationales 29 et 30 janvier 2008 - ADEME

Information est donnée sur le contenu de ces journées. Les participants éventuels sont invités à se faire connaître.

B – 13.04 Marché d'entretien des locaux de l'Ecopôle de Bourogne, du quai de transfert de Danjoutin et du quai de transfert d'Etueffont.

Le rapport de présentation est détaillé.

L'offre de la société AT2N, qui est la mieux placée pour chacun des lots, étant anormalement basse, il est convenu de solliciter l'entreprise pour que le contenu en soit précisé, conformément à l'article 55 du code des marchés.

Si le complément d'information apportée par AT2N s'avère irrecevable, le Bureau attribuera comme suit les différents lots :

Lot 1 : P.M.S

Lot 2 : ORCHESTRAL SERVICE

Lot 3 : ORCHESTRAL SERVICE

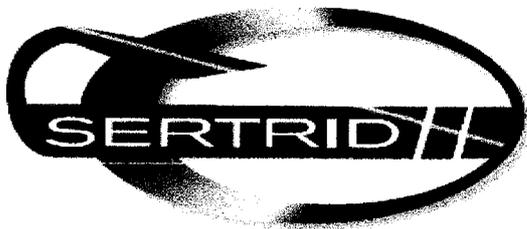
Bourogne, le 28 janvier 2008

Vu,

Le Président,



Emile GEHANT



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du mercredi 30 janvier 2008

Etaient présents : MM. Emile GEHANT, Daniel FEURTEY, Gérard GUYON,
Etaient excusés : MM. Jean LIBORIO, Christian RAYOT
Assistaient : Mme Valérie QUONDAM, MM. Philippe BRIQUET, Laurent
DUVERNOIS, Marcel GRAPPIN, Maurice SCHWARTZ

* * * * *

Le Président présente l'ordre du jour :

- B - 1.01 Tarifs à compter du 1^{er} mars 2008
- B - 1.02 Budget Primitif 2008
- B - 1.03 Marchés vêtements de travail
- B - 1.04 Contrat FUMITHERM

Questions diverses

* * * * *

En préambule, il est procédé à l'examen comparatif des dernières propositions relatives au réaménagement de la dette. Contact est pris avec la Caisse d'Epargne pour qu'une nouvelle proposition soit formulée.

B - 1.01 Tarifs à compter du 1^{er} mars 2008

Le Président informe le Bureau des propositions correspondantes.

B - 1.02 Budget Primitif 2008

Le projet est présenté au Bureau. Il s'articule sur des prévisions de recettes fondées sur les tarifs proposés au point 1.01.

B – 1.03 Marché vêtements de travail

Les sociétés AXEL et PIC ont complété leurs propositions, ainsi que cela leur avait été demandé.

Au vu du tableau comparatif dressé, le Bureau attribue le marché à la société PIC.

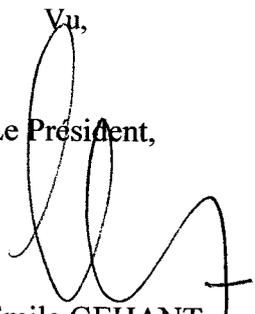
B – 1.04 Contrat FUMITHERM

Accord du Bureau.

Bourogne, le 1^{er} février 2008

Vu,

Le Président,


Emile GEHANT